

ORPHIN



www.orphin.fr
JANVIER 2022

SOMMAIRE

Orphin Infos - Janvier 2022



PAGE 3-8

INFOS MAIRIE

État civil
Urbanisme
Recensement de la population
Recensement militaire
La marine recrute
Le pass mobile
Elections



PAGE 9-14

INFOS PRATIQUES

Le pass+
Yes+
Horaires mairie
Mission locale
Horaires Agence Postale Communale
SITREVA - Déchèterie
SICTOM
Entretien de la voirie communale
Gendarmerie - PanneauPocket



PAGE 15-18

TRAVAUX

Révision du Règlement Local de Publicité
Enfouissement des réseaux à Cerqueuse
Gens du voyage
Villes et villages fleuris
Vestiaires foot
Enédis



PAGE 19-27

VIE DU VILLAGE

École
Concert église
L'amicale d'Orphin
Visite de la Sous-préfète
Orphi'Team
Repas des aînés
Téléthon
11 novembre



PAGE 28

ILLUMINATIONS



CRÉATION ET MISE EN PAGE
Caroline BIVONA
GRAPHISTE FREELANCE 
Tél. : 06 23 37 19 89 / @ : popinsfreelance@gmail.com
www.popins-graphiste.fr

Directeur de la publication : Janny DEMICHELIS
Rédaction : Martine ALFRED, Laurence DAUVILLIERS,
Jacques LENTZ, Marc TROUILLET, Benoît RIBAUT
Crédits photos : Mairie, Association.
Impression : gaylord@premieresimpressions.fr - 500 exemplaires



INFOS MAIRIE



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Antoine PRICOP

Né le 05 juin 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)

Louise DZIURDA

Née le 11 juin 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)

Ambre MINIAMA

Née le 23 juin 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)

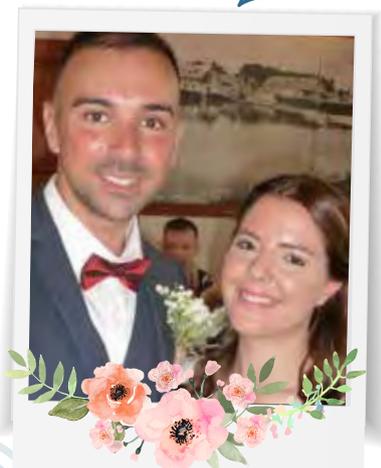
Sacha DEROUEN

Né le 29 juin 2021
à TRAPPES (Yvelines)



Thomas LOUIS WARDAVOIR
Né le 10 juillet 2021

MARIAGES



**Sébastien LARANGEIRA
& Mélaïne PAYOT**
Le 03 juillet 2021



Léandre VIOLETTE
Née le 25 juin 2021
à LE COUDRAY (Eure-et-Loir)



Cléo ANDRÉ
Née le 29 septembre 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)



Benjamin VERA
Né le 30 juin 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)



Thérèse de GOURCY
Née le 1^{er} décembre 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)



**Vincent DEPAUW
& Samantha GIUDICELLI**
Le 26 juin 2021



**Mériadec JÉGOU
& Marine GUILLAUD**
Le 18 septembre 2021



**Romain TARTÉRET
& Ludivine CLAVIER**
Le 25 septembre 2021



DÉCÈS



Nicole JALLAIS

Le 21 juin 2021
à LE CHESNAY (Yvelines)

Sophie POULIN

Le 03 août 2021
à LE CHESNAY (Yvelines)

Michel ROUSSEAU

Le 06 septembre 2021
à MAINVILLIERS (Eure-et-Loir)

Madeleine THEILLET

Le 02 octobre 2021
à VIEUVICQ (Eure-et-Loir)

Gérard VALLET

Le 09 octobre 2021
à HOUDAN (Yvelines)

Lucien CROUZILLE

Le 3 décembre 2021
à MAINTENON (Eure-et-Loir)

Patrick RUBLON

Le 7 décembre 2021
à RAMBOUILLET (Yvelines)

Georges DEMICHELIS

Le 6 janvier 2022
à POIGNY-LA-FORET (Yvelines)

URBANISME

• ORPHIN VILLAGE

Mairie d'ORPHIN
22 grande rue
Agrandissement garderie

Jean-Claude MACANTAY
7 les Petites Bruyères
Clôture

Pascal SARRIAU
11 rue des Coudrayes
Remplacement des gouttières

Alain BOURLAND
2 Chemin de la Vigne
Clôture

Philippe FILLION
13 rue des Vergers
Remplacement porte de garage
et clôture

Jean-Luc FISCHER
18 rue des Coudrayes
Remplacement de deux fenêtres de toit
Création d'une fenêtre de toit

Benoit BONAFOS
16 grande rue
Modification des façades
et extension de l'étage

Pascal HILBERT
3 rue de la Drouette
Remplacement de dix-sept fenêtres,
trois fenêtres de toit et deux portes

Céline RODRIGUES GARRIDO
2 vieille rue
Remplacement de la porte d'entrée

Romain TARTERET
3 bis chemin des écoliers
Piscine enterrée

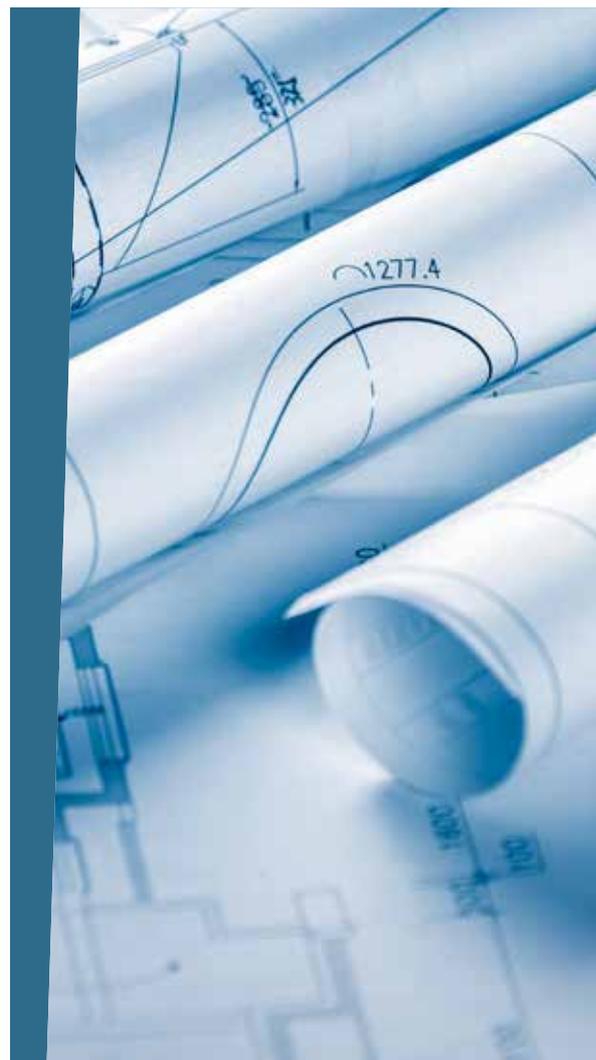
• HAUTE MAISON

Thierry TCHEREMKHOVITCH
22 rue de la Ferme du Chêne
Abri de jardin

Damien LE ROUZES
12 rue de la Ferme du Chêne
Création de deux fenêtres de toit et
remplacement de deux fenêtres

Marie-France DEPUYDT
13 rue de la Ferme du Chêne
Construction maison individuelle

Anthony OLIVEIRA
19 rue de la Ferme du Chêne
Création d'une terrasse extérieure
et d'un châssis de toit



• BEAUVAIS

Philippe MILLIER
8 chemin de Beauvais
Réfection de la toiture et
murs extérieurs sur la grange
Création d'une porte extérieure
à l'étage

Damien VERA
1 chemin de Beauvais
Rénovation de la toiture

• CERQUEUSE

Patrick MOREL
5 rue de la Ferme
Remplacement du portail

Jean-Charles GENESTE
4 chemin du Vieux Moulin
Ouverture d'un second portail

Franck TEXIER
Chemin de Bouchigny
Remplacement des menuiseries



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Quand ?

Du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022

Pourquoi un recensement de la population ?

Le recensement permet de :

- déterminer la population légale de chaque commune ;
- décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Des chiffres du recensement découlent la participation de l'État au budget d'une commune. La connaissance précise de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), programmes de rénovation des quartiers, moyens de transport...

Le recensement est organisé et contrôlé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et préparé et réalisé par les communes (ou les établissements publics de coopération intercommunale).

Qui recenser ?

Le recensement concerne :

- l'ensemble des logements (occupés ou non) et leurs occupants ;
- mais aussi les personnes vivant habituellement :
 - à l'hôtel ;
 - dans un camping ;
 - dans une habitation mobile ou étant sans abri ;
 - en communauté (internat, maison de retraite...) : le recensement des communautés et de leurs logements de fonction est réalisé par l'Insee, et non par les agents recenseurs des communes. La date de référence est fixée au 1er jour de la collecte (21 janvier) à 0 heure ; on recense toutes les personnes en vie à cette date ;
- on ne recense les bébés que s'ils sont nés avant le 21 janvier ;
- on recense les personnes décédées le 21 janvier ou après. On recense toutes les personnes vivant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, si elles sont présentes pour au moins 12 mois sur le territoire (durée passée ou à venir) ;
- on ne recense pas :
 - une personne étrangère de passage en France ;
 - un étudiant étranger présent en France pour une année scolaire (moins de 12 mois) ;
 - un Français résidant à l'étranger, même s'il est de passage en France au moment du recensement ;



- on recense :
 - un étudiant français faisant ses études à l'étranger pour une année scolaire ;
 - un étranger vivant en France, même s'il travaille à l'étranger.
- cas particulier : les personnes n'ayant pas de résidence habituelle, ni en France ni à l'étranger, sont recensées sur le lieu où elles se trouvent au moment du recensement, quelle que soit leur durée de présence en France.

Par qui ?

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la mairie :

- Madame Joëlle PICHON
- Monsieur Laurent AGIER





JDC EN LIGNE

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

- JE PEUX AGIR SUR LES INFORMATIONS DE MON DOSSIER
- Je peux modifier les informations fournies lors de mon recensement
- Je visualise ou imprime ma convocation à présenter le jour de ma JDC
- Je peux demander une exemption de la JDC via un formulaire en ligne
- Je devrai alors fournir un justificatif
- Je peux changer ma date de JDC pour tenir compte de mes disponibilités

UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE PARTICIPATION

MA MESSAGERIE

- MA MESSAGERIE ME PERMET D'ÊTRE EN CONTACT AVEC MON CSN POUR TOUTE INFORMATION VIS-A-VIS DE LA JDC
- Je clique pour envoyer un nouveau message à mon CSN
- J'accède au détail des messages déjà reçus en cliquant dessus

Le recensement à 16 ans est une démarche qu'un jeune doit accomplir afin de se faire enregistrer administrativement. Cette procédure n'est pas automatique.

Calendrier de recensement 2022 pour les jeunes nés en 2006

Vous êtes nés :

- De Janvier à Mars, recensement à faire en Janvier 2022
- D'Avril à Juin, recensement à faire en Avril 2022
- De Juillet à Septembre, recensement à faire en Juillet 2022
- D'Octobre à Décembre, recensement à faire en Octobre 2022

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

VOTRE ENGAGEMENT COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES MARINS

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETRE.MARIN.FR

LES ÉTAPES CLÉS D'UN RECRUTEMENT RÉUSSI

1. **PREMIER CONTACT AVEC LA MARINE NATIONALE**
Je découvre qui la marine recrute.
2. **PREMIÈRE RENCONTRE AVEC UN CONSEILLER**
Je me renseigne sur les métiers, les formations et le processus de recrutement.
3. **OUVERTURE DU DOSSIER DE CANDIDATURE**
Je suis en contact et je fournis les documents administratifs.
4. **ENTRETIEN DE MOTIVATION**
J'explique mon projet et je suis interrogé sur mon projet de carrière.
5. **TESTS D'APTITUDE**
Je passe des tests de sélection et de psychologie.
6. **ACCEPTATION DU DOSSIER**
L'acceptation de mon dossier est envoyée par la Marine nationale.
7. **FORMATION MILITAIRE + FORMATION MÉTIER**
Je rejoins l'équipage de la Marine nationale.
8. **AFFECTATION EN UNITÉ**
Je suis affecté à une unité.



CIRFA Marine Versailles

7 rue des Chantier
78000 Versailles
Tél. : 01 39 25 92 00
Métiers à découvrir sur :
www.etremarin.fr



PASS MOBILE YVELINES

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

NOS MISSIONS

Les PASS mobiles vont à la rencontre des personnes les plus éloignées du système de santé.

Leurs actions ont pour but de :

- Repérer ces personnes.
- Les prendre en charge le plus tôt possible.
- Les orienter vers les structures de soins.
- Prendre en charge les soins nécessaires.
- Lutter contre le « non recours » aux soins.
- Faciliter l'accès à la santé.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Sortir de l'hôpital pour ALLER VERS personnes en rupture de soins sur le département des Yvelines, toutes zones confondues.
- Permanences santé.
- Maraudes sanitaires, d'évaluation et d'orientation.

LE DISPOSITIF PASS MOBILE YVELINES NORD

- Equipe pluridisciplinaire rattachée à la PASS fixe hospitalière du Département de Santé Publique, au Centre Hospitalier de Meulan—Les Mureaux.
- Passerelle avec les PASS fixes hospitalières du 78.
- Trait d'union entre la ville et l'hôpital.
- Partenariat entre les structures sociales et médico-sociales accueillant du public en grande précarité.

PUBLIC CIBLE

Personnes précaires, sans droits sociaux :

- Les invisibles.
- Les personnes socialement désinsérées.
- Les personnes migrantes.
- Les personnes en errance.
- Les personnes isolées au sein de leur logement...

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 1 Médecin
- 2 infirmières.
- 1 assistante médico-administrative.
- 1 cadre de santé.

Accueil téléphonique : 01 30 22 40 86

Du Lundi au Vendredi 09h—16h

passmobile.chimm@ght-yvelinesnord.fr



ELECTIONS

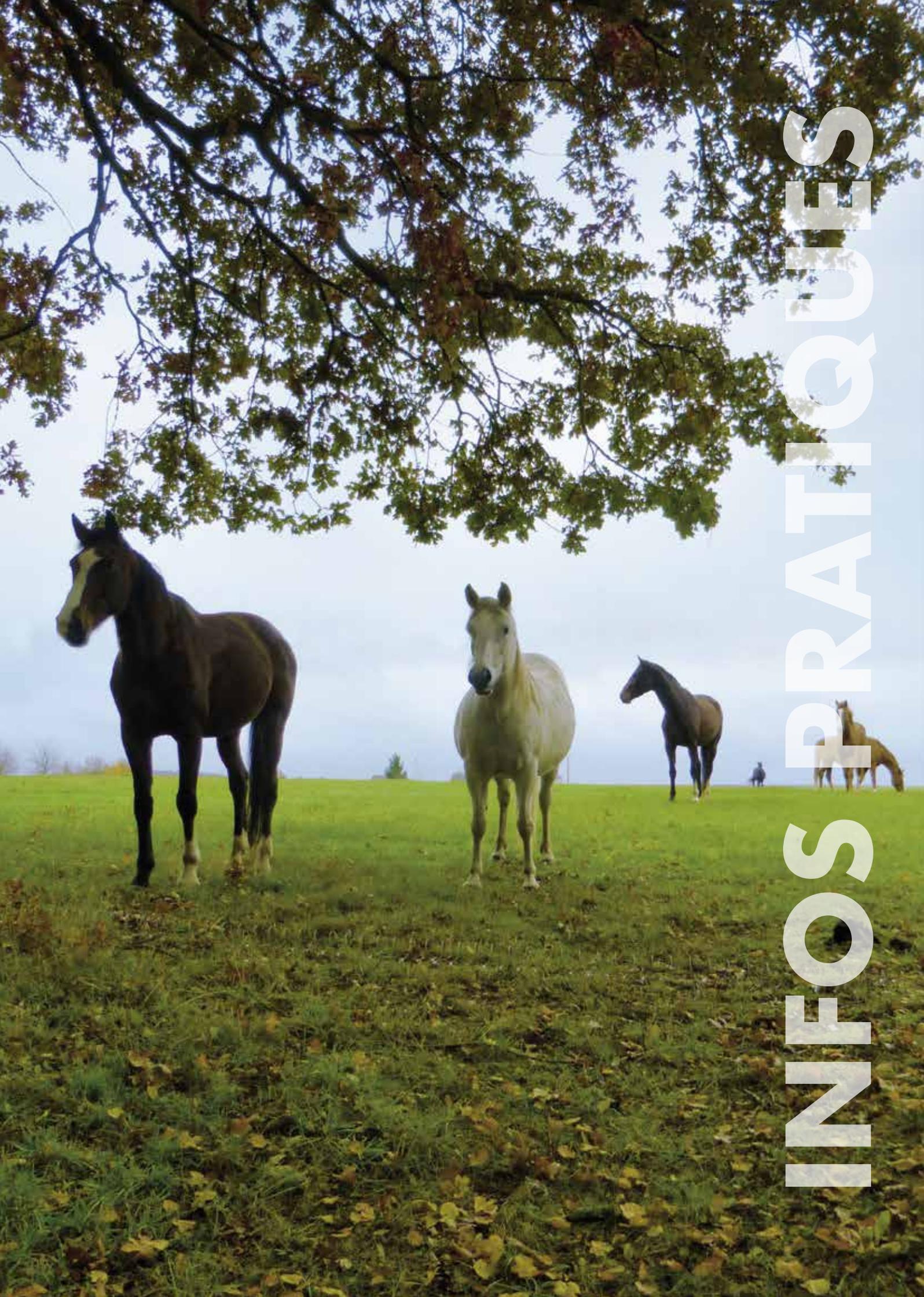
Elections présidentielles :
les dimanches 10 et 24 avril 2022.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année sur le site : www.service-public.fr

Pour les nouvelles demandes, vous pouvez faire votre inscription jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le premier tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles avant le 4 mars 2022.

Vous pouvez également vérifier votre inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
Cette année, une nouvelle carte électorale sera adressée à tous les électeurs.



INFOS PRATIQUES



La carte PASS+ c'est quoi ?

- Une carte gratuite, valable de la 6^e à la majorité.
- Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 € (100 € pour les élèves boursiers).
- Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).

Pour qui ?

- Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines de la 6^e à la majorité.
- Les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...).

Bons plans

Une offre de bons plans pour des événements sportifs et culturels commune aux deux Départements : Hauts-de-Seine et Yvelines.

Aide financière sport-culture : Une aide financière sport-culture de 80 € et de 100 € pour les élèves boursiers. Le Pass+ comprend deux porte-monnaie électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives.

Les familles décident de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60 € et 20 €).

Les élèves boursiers bénéficient d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport).

Pour les inscrits en 2020-2021 : en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide financière non consommée en 2020-2021 sur l'année 2021-2022.

Comment l'obtenir ?

- > Créez votre compte sur passplus.fr
- > Activez votre compte à partir du courriel reçu
- > Ajoutez-le ou les bénéficiaire(s)
- > Document obligatoire : une photo
- > Document facultatif : notification de bourse 2020-2021

Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.

Pour vous aider

09 69 32 60 92

(n° non surtaxé)

du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur

www.passplus.fr

à compter du 1^{er} juin 2021 scolarité

Document facultatif :

une notification de bourse 2020-2021



YES+

pour un hiver plus solidaire !

ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Département des Yvelines a lancé un appel à candidatures, en décembre dernier, auprès des communes, CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). Les structures retenues reçoivent du Département le financement leur permettant de mettre en oeuvre le dispositif YES+ sur leur territoire de référence. En contrepartie, les structures ont à leur charge le recrutement et la coordination directe des agents de convivialité ainsi que l'identification des seniors isolés pouvant bénéficier du dispositif.

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches au dispositif YES+ cet hiver, contactez le 0 805 38 39 49 puis tapez 4 (appel gratuit). + d'infos sur www.78-92.fr/yesplus



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 9h à 11h45

Permanences du 1^{er} trimestre 2022 : les samedis 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars

Tél. : 01 34 85 91 05

E-mail : mairie-orphin@wanadoo.fr

Fermée les lundis et vendredis durant les vacances scolaires, de février, avril et octobre.

RETROUVEZ LES INFOS SUR LE SITE DE LA COMMUNE
www.orphin.fr



MISSION LOCALE

Accompagnement dans les démarches d'insertion socio-professionnelle (formation, aide à la recherche d'emploi, vie quotidienne, santé, logement, etc...) pour les 16-25 ans et conseil en éducation professionnelle.



Contact : Mme Marie-Françoise CORBONNOIS
ZA Jean Moulin
19 rue de Clairefontaines - 78120 Rambouillet
Tél. : 01 34 83 34 12

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 01 34 85 91 02

 LA POSTE	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	10h - 12h	15h - 17h
MARDI	10h - 12h	15h - 17h
MERCREDI	FERMÉE	14h - 17h
JEUDI	10h - 12h	15h - 17h
VENDREDI	10h - 12h	15h - 17h
SAMEDI	9h - 12h	FERMÉE
DIMANCHE	FERMÉE	FERMÉE





INFOS PRATIQUES



HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE
DE DROUE SUR DROUETTE : 02 37 83 62 84

L'accès aux déchèteries est autorisé aux habitants résidant sur le territoire de l'une des communes constituant le syndicat, sur présentation de la carte d'accès.

Depuis cet été, SITREVA propose une application gratuite qui permet de suivre en temps réel l'actualité de ses déchèteries et d'être notifié immédiatement sur son smartphone de tout changement concernant leurs conditions d'accès ou d'accueil.

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	FERMÉE	FERMÉE
MARDI	FERMÉE	FERMÉE
MERCREDI	9h - 12h45	14h - 17h45
JEUDI	9h - 12h45	14h - 17h45
VENDREDI	9h - 12h45	14h - 17h45
SAMEDI	9h - 12h45	14h - 17h45
DIMANCHE	9h - 12h15	FERMÉE

DU NOUVEAU DANS VOS DÉCHÈTERIES

Plus facile

Plus moderne

Plus responsable

Plus de renseignements sur sitreva.fr

Dès 2022,
le même
pass'déchèterie
en mieux !



Restez informé de l'actualité
de vos déchèteries
Téléchargez l'application
SITREVA



PLUS FACILE

Les usagers particuliers disposeront d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de 50 points. Les apports en déchèterie seront comptabilisés en points, grâce à leur pass'déchèterie. Comment se calculera la valeur d'un apport pour un particulier ? La valeur de l'apport sera uniquement fonction du moyen de transport utilisé, dans la limite de 50 points.

Tri-score des déchets transportés



Moyen de transport Points des déchets

Voiture de tourisme 	▶ 1 Pt
Petit utilitaire 	▶ 3 Pts
Grand utilitaire 	▶ 6 Pts
Petit camion 	▶ 10 Pts
Petite remorque 	▶ 1 Pt
Grande remorque 	▶ 3 Pts
Autre moyen 	▶ 1 Pt



INFOS PRATIQUES



Région de Rambouillet

ORPHIN

calendrier

du service de collecte
du 1^{er} décembre 2021 au 31 décembre 2022



Ordures ménagères

collecte : tous les **mercredis**



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un **mercredi** sur deux

2021	déc.	2022	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	1		12	9	9	6	4	1	13	10	7	5	2	14
	15-29		26	23	23	20	18	15-29	27	24	21	19	16-30	28



Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte : un **mardi** sur six

2021	déc.	2022	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	7		18		1	12	24		5	16	27		8	20



SITREVA : changement des conditions d'accès en déchèteries à partir du 1^{er} janvier 2022. Consultez www.sitreva.fr

Présentation des bacs la veille au soir pour toutes les collectes.

N° Vert 0 800 49 50 61

www.sictomregionrambouillet.com



DANS LE BAC BLEU

On met...

- Bouteilles d'eau en plastique
- Bouteilles ou flacons plastiques ménagers
- Journaux
- Métaux
- Cartons

On ne met pas...

- Sacs en plastique
- Barquettes en plastique
- Pots de yaourt et de crème en plastique
- Polystyrène



DANS LE BAC À VERT

On met...

- Les emballages en verre, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.
- Bouteilles en verre
- Bocaux de conserve
- Pots de confiture
- Pots de yaourts en verre...

On ne met pas...

- Sacs en plastique
- Faïence/Vaisselle
- Pots en terre
- Ampoules électriques
- Vitres/Miroirs
- Verres à boire



DANS LE BAC VERT

On met...

Tous les déchets qui ne se recyclent pas encore.

Au moindre doute, mettez vos déchets dans ce bac !



On ne met pas...

Tout ce qui doit être mis dans le bac bleu et le bac à verre !

En respectant ces consignes, vous respectez les agents qui effectuent vos différentes collectes.



ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

La loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, visant à « mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires », fixait au 1^{er} janvier 2020 l'interdiction de l'utilisation des pesticides « pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé ». Conformément à la volonté de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, la loi de transition énergétique pour la croissance verte a modifié l'échéance, avançant la date de cette interdiction au 1^{er} janvier 2017. La même loi a également largement élargi le champ de l'interdiction, en y incluant « la voirie ».

Il est donc désormais interdit pour les communes et intercommunalités d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les parcs, les jardins publics et la voirie, sauf dans le cas où il s'agit de « détruire et prévenir la propagation des organismes nuisibles ». Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que la chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés, et, en agglomération, les trottoirs.

Compte tenu de ces directives, l'entreprise AGRICOOLEN ESPACES VERTS n'est plus autorisée à intervenir sur la commune afin de traiter la végétation spontanée sur les trottoirs et au fil d'eau.



Depuis l'été 2021, la mairie a équipé les employés de la voirie d'un désherbeur thermique.

La superficie de la commune étant très importante, nous incitons les Orphinois à enlever les herbes folles sur leur trottoir au droit de leurs murs.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



PANNEAUPOCKET

Toutes les alertes et informations de la gendarmerie départementale des Yvelines en temps réel et en toute simplicité !

- Rappel des bonnes pratiques
- Coordonnées des brigades
- Alertes cambriolages
- Informations et actualités
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris la Gendarmerie départementale des Yvelines, votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches....

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles.

A ce jour, la mairie d'Orphin n'est pas inscrite sur l'application « PanneauPocket ».



TRAVAUX



RÉVISION DU RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Un RLP, qu'est-ce que c'est ?

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est un document qui régit l'affichage sur la commune.

- Il adapte le règlement national de la publicité (fixé par le Code de l'Environnement) aux spécificités du territoire,
- Il organise l'information, évite la surenchère en matière d'affichage, afin d'améliorer le cadre de vie et le paysage.

Pourquoi ?

Préserver la qualité des paysages.

L'installation de panneaux de façon non coordonnée, conduit à une certaine confusion dans les messages, et nuit à la qualité des paysages. C'est pourquoi la commune s'était dotée d'un Règlement Local de la Publicité dès 1995. Ce dernier est devenu caduc, et sa révision a été prescrite en 2019. La pandémie de COVID généré d'autres priorités, et la révision est réactivée.

Pour accompagner la commune dans ce processus un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine a été retenu : la société AMURE.

Le RLP sera joint au PLU. Il en constituera une des annexes. Le RLP, tout comme le PLU, comprend :

- un rapport de présentation qui fait le diagnostic du territoire en matière d'affichage et explique les choix,
- un plan de zonage qui distingue différents secteurs, en fonction des spécificités paysagères et enjeux,
- un règlement, précisant pour chacune des zones, les règles en matière d'enseignes, de pré enseignes, et de publicité.

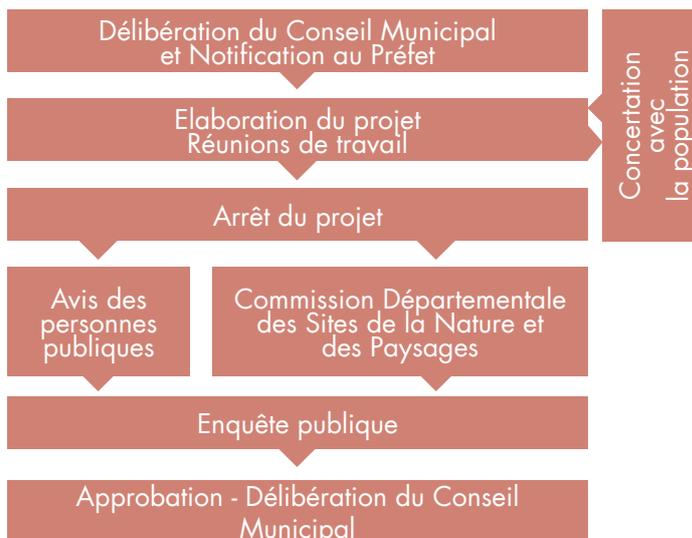
Pour qui ?

Le RLP vise l'intérêt général : il doit concilier les besoins de signalisation et de jalonnement des activités actuelles et futures du territoire (loisirs, commerce, événements sportifs et culturels...) avec la prise en compte des enjeux paysagers, et notamment l'interdiction de la publicité dans les abords des Monuments Historiques. Les enseignes ne peuvent être installées qu'après autorisation de la Mairie.

Pour quand ?

L'élaboration d'un RLP nécessite environ une année entre les phases d'étude et de procédure administrative pour aboutir à l'approbation du document, soit une entrée en application prévue à l'été 2022.

Avec qui ?



Tout comme pour le PLU, la procédure du RLP est menée par la Commune.

Elle associe la population tout au long de l'élaboration du projet : information en mairie et sur le site internet de la commune, possibilité pour la population de faire ses remarques et suggestions durant toute la procédure d'élaboration du projet de RLP...

Une fois le projet arrêté, le dossier est soumis aux Personnes Publiques Associées (communes voisines, associations de défense de l'environnement, services de l'Etat, les partenaires économiques), ainsi que et la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites. Elles disposent de 3 mois pour donner leur avis sur le respect du cadre législatif et la prise en compte du paysage.

Le dossier est ensuite présenté en enquête publique durant un mois, ce qui offre à la population une nouvelle occasion de s'exprimer.

La construction du RLP se fait avec l'écoute des volontés de chacun. La concertation s'ouvre avec la mise à disposition du public du dossier présentant les premières propositions. Ce dossier sera incrémenté au fur et à mesure des réflexions.

La population est invitée à le consulter et à faire part de ses remarques et suggestions, soit par l'intermédiaire du site internet de la ville, soit en se rendant en mairie où un dossier et un registre sont mis à disposition du public.

Une première réunion de travail a eu lieu en novembre 2021 pour préparer le projet de règlement de zonage avec le bureau d'études AMURE, puis une seconde réunion en décembre 2021 avec concertation de la population pour arrêt du Règlement Local de Publicité. Janvier - Mars 2022 : consultation des services et Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) : 3 mois.

Avril - Mai 2022 : enquête publique : 1 mois
Rapport du Commissaire enquêteur : 2 mois.

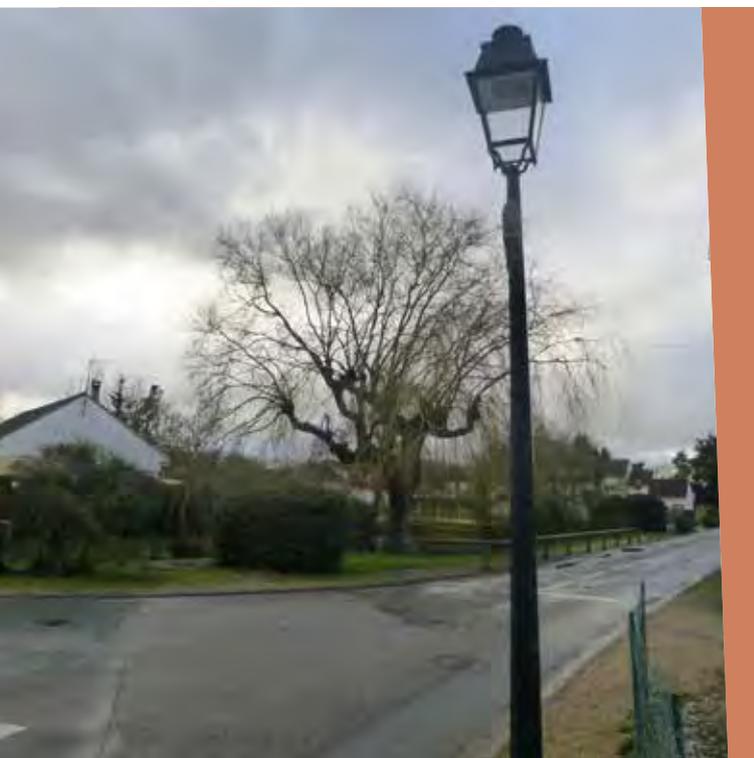
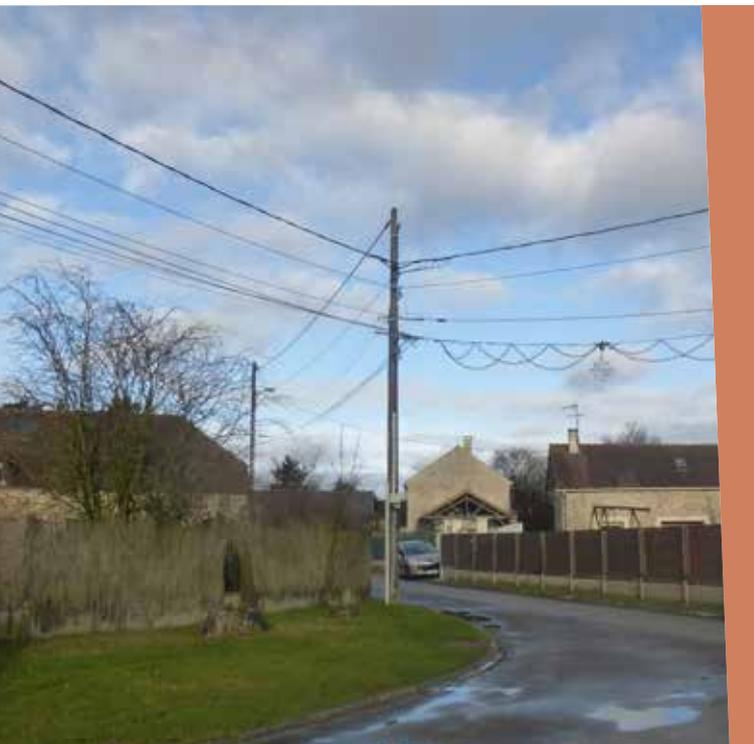


ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX À CERQUEUSE

Dans le prolongement des travaux effectués en 2012, la commune a engagé la dernière tranche d'enfouissement des 3 réseaux : électricité, télécom, éclairage public sur la voirie restante et chez les particuliers.

Concernant l'éclairage public, l'ensemble des candélabres du hameau sera uniformisé et appareillé en LED, soient 26 mats et lanternes et 20 blocs LEDS pour rétrofit des points lumineux existants.

Lors de l'appel d'offres du 18 juin 2021, deux entreprises ont été retenues pour les montants suivants :



COLAS-SPIE pour l'enfouissement des réseaux :
319 636,80 € TTC.

TPE pour l'aménagement de la voirie :
179 955.60 € TTC.

Les entrées charretières seront pavées et présent en charge par la commune dans la limite de 10m².

Tous ces travaux sont suivis par le bureau d'études STUR. Ils sont financés en partie par le Syndicat d'Énergie des Yvelines et par le Conseil Départemental des Yvelines.

Les travaux débuteront le 10 janvier 2022 pour une durée de 10 mois.

GENS DU VOYAGE

2021 aura été marqué à Orphin par des périodes d'occupation du stade de foot ainsi que du terrain à l'entrée du village par les gens du voyage.

Pour rompre ces habitudes et redonner la sérénité aux riverains, la mairie a procédé à un enrochement bloquant l'accès au stade. Concernant le terrain à l'entrée d'Orphin, une mise en culture a été faite et après la moisson, il sera prévu un blocage de l'accès.

Tous les frais de gestion et d'évacuation des déchets ont été pris en charge par les gens du voyage.





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

En 2021, la commune s'est inscrite au Label de qualité de vie « Villes et Villages fleuris et aux Trophées Yvelinois ».

Le 13 septembre 2021, le jury départemental et madame le maire ont visité la commune en minibus afin d'apprécier les critères de la grille d'évaluation du Label.

Les plantations de qualité au Hameau de Haute Maison et la propreté du village ont retenu l'attention du jury. L'embellissement de la commune est un engagement collectif, merci de continuer d'y participer.



VESTIAIRES FOOT

Une convention tripartite a été signée en août 2019 entre la mairie d'Orphin, le club de football de Gazeran et la municipalité de Gazeran pour mise à disposition du terrain d'Orphin et les 3 vestiaires avec une participation financière annuelle.

Le club de foot assure l'entretien du terrain et la commune celui des locaux.

Cette année, la peinture des vestiaires a été réalisée par l'entreprise Exécutive Home Services.



ENEDIS

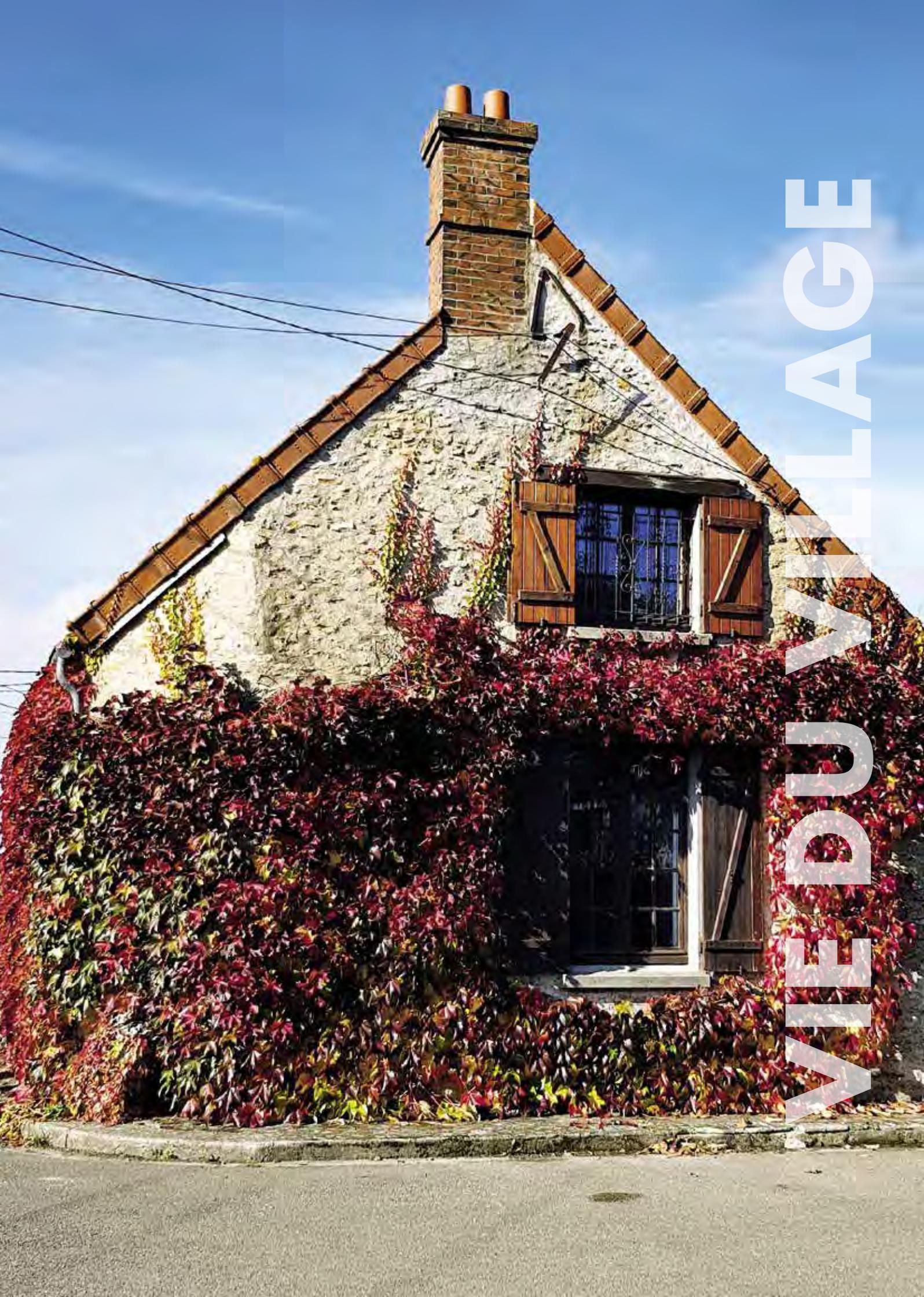
Dans le cadre de l'amélioration du réseau électrique, les anciens poteaux en bois ont été remplacés le long des routes départementales 150 et 176.

Urgence dépannage électricité
ENEDIS : 09 72 67 50 78

Annuaire des fournisseurs d'électricité sur le site :

www.kelwatt.fr/fournisseurs





VILLAGE
VIE DU



ÉCOLE

REMISE DES PRIX



Le 5 juillet 2021, les élèves de madame COUETTE (CM2) ont reçu leurs prix, offerts par la municipalité, pour leur entrée au collège. Ils étaient entourés de leurs parents et des enseignantes.

RENTÉE DES CLASSES

Le jeudi 2 septembre 2021, 86 élèves ont été accueillis par la directrice madame Mélanie COUETTE et ses collègues, mesdames WEYERMAN, WOLF, USERO, COMTE.



LA VIE À L'ÉCOLE

Randonnée dans notre campagne

Jeudi 14 octobre, sous un soleil radieux, la classe de CP-CE1 a fait une grande randonnée dans notre campagne.

Nous sommes partis de l'école en prenant notre chemin favori, celui qui passe par le chemin de la Fosse Bidout et qui nous mène dans les champs. Nous avons longé la forêt pour arriver à Haute Maison. Puis, après avoir traversé le bourg, nous avons repris notre randonnée à travers champs en direction de Giroudet.

Nous avons pique-niqué au soleil, dans un coin bien tranquille, à l'abri de l'agitation et de la circulation, dans la nature.



Malheureusement, nous n'avons pas rencontré d'animaux sauvages. Il faut dire que notre petit groupe n'était pas très discret dans notre promenade. Les enfants discutaient, riaient, me racontaient beaucoup de choses et gambadaient gaiement sur les chemins.

Cependant, nous avons eu la chance de rencontrer un agriculteur très sympathique qui nous a offert quelques minutes de son temps pour nous expliquer ce qu'il faisait. Nous avons même pu nous approcher du tracteur pour l'observer de près. Les enfants étaient ravis. Ils ont pu poser quelques questions à l'agriculteur qui a fini par nous montrer son travail dans les champs. Nous sommes restés quelques temps pour observer son travail avant de rentrer à l'école. Nous le remercions chaleureusement pour nous avoir montré son travail.

Une bonne journée bien remplie et une expérience à renouveler !

Madame WOLF



Nos productions artistiques du mois de novembre

Qui dit seconde période de l'année scolaire, dit approche de la fin d'année et de Noël...

Ainsi, dans le cadre de leur **parcours citoyen** et plus particulièrement les **relations intergénérationnelles**, chaque élève réalise une carte qui deviendra porte-menu pour le repas des aînés de la commune du mercredi 8 décembre.

Des cartes « sapins » de la Petite Section au CM2...
Les GS-CE2, les GS ont réalisé un sapin en graphisme en traçant des ronds, des cercles concentriques et des points. Quant aux CE2, ils se sont essayés à l'origami : pliages de carrés de papier pour fabriquer de jolis sapins de Noël.

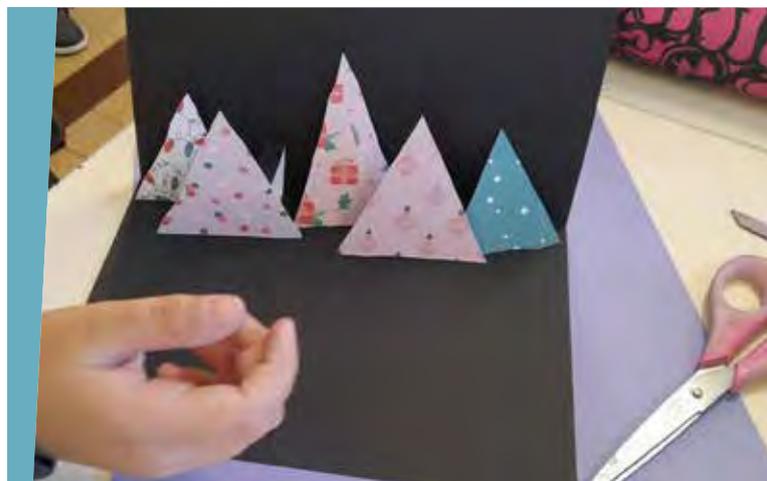


Les CP-CE1 ont réalisé des sapins en traçant un gabarit en forme de triangle et en collant des bandes de papier colorées dessus.



* haïku : poème japonais composé de 3 vers de 5, 7 et 5 syllabes abordant le thème de la nature

Les plus grands, les 21 CM1 et les 8 CM2, avec leur « carte pop-up sapins » ont ainsi utilisé des compétences en :



- Géométrie : suivre le programme de construction pour tracer, découper, plier :
 - o 5 triangles, isocèles, en utilisant règle et compas
 - o 5 encoches support pour les sapins en utilisant équerre et règle
- Ecriture : produire des haïkus* après avoir étudié leurs caractéristiques pas toujours facile de devoir faire court...
- Arts visuels : décorer cette carte pour porter ce beau message...

Mardi 7 décembre, les élèves devraient rencontrer quelques représentants pour leur confier leurs précieuses cartes et échanger...

La semaine du **7 au 11 février**, des animations jeux de société seront organisées dans chaque classe. **Nous recherchons des bénévoles** pour son bon déroulement (1 adulte jouant avec 1 groupe de 4 enfants). Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous le faire savoir via la boîte aux lettres de l'école...

Toujours dans le cadre du parcours citoyen, mais aussi de la **sensibilisation au handicap**, les élèves participent au **Téléthon 2021**. Le thème de l'année étant « Lumière sur le Téléthon », ils ont réalisé des **photophores** afin d'éclairer la cour de leur école vendredi 3 décembre à 18h et d'y inscrire les mots « TELETHON » et « ORPHIN », également projetés sur la façade de l'école....

Que des modèles uniques... entre collage de papier de soie, peinture, sel, découpage (cœur, symétrie), paillettes... ces photophores sont vendus au profit de l'AFM Téléthon dans son combat contre les maladies rares.

Si vous n'avez pu venir dans la cour, afin de soutenir l'engagement des enfants de l'école, notre page de collecte est toujours accessible...

Enfin, le marché de Noël du samedi 4 décembre, organisé par l'association de parents Orphi'Team, est l'occasion de réaliser un objet (suspension ou autre) et de rencontrer le père Noël...



LA MAGIE DE ROSA

Mardi 23 novembre, les professeurs Dumistes du conservatoire « Rambouillet Territoires » sont venus, à la salle communale d'Orphin pour nous jouer le conte musical « la magie de Rosa ». Ils nous ont aussi présenté leur instrument.

Rosa est une petite fille qui a un pouvoir extraordinaire : celui de rendre vivants les personnages qu'elle dessine...

C'est sur cette belle histoire que nous allons travailler, en musique, tout au long de cette année.

Simon avec son violoncelle, Juliette et sa flûte traversière, Sébastien et son trombone, Bastien avec sa trompette, Florine au clavier.

Les élèves de Maternelle et de CE2 de l'école d'Orphin.

Sébastien a commencé ses interventions dans les classes jeudi 25 novembre. Il a pu présenter son trombone à coulisse. Les élèves de CM1-CM2 sont prêts à enrichir ce conte musical... !



CONCERT ÉGLISE

Le dimanche 3 octobre 2021, une centaine de personnes sont venus écouter le célèbre guitariste, Emmanuel ROSSFELDER à l'église Sainte Monégonde. Le public a été conquis par ce magnifique récital au vu des applaudissements.



Janny DEMICHELI
maire d'Orphin
Vice-présidente
de Rambouillet Territoires,
déléguée à la culture



Emmanuel ROSSFELDER



Salvator PACE
Directeur du
Conservatoire de
Rambouillet Territoires



L'AMICALE D'ORPHIN

Un nouveau Site Internet pour l'Amicale d'ORPHIN : amicaledorphin.info pour retrouver toutes les informations et actualités de l'Amicale. Toutes les activités ont repris depuis septembre 2021 avec le pass sanitaire obligatoire pour les activités en salle (hors randonnée et marche nordique). Des places encore disponibles en marche nordique, en danse de salon et danse en ligne.

Le vide-greniers organisé par l'Amicale d'Orphin, le 12 septembre 2021 a rassemblé une centaine d'exposants sur le site de l'impasse des sources (devant la salle communale et les terrains de sport). Nous avons dû refuser les jours précédant une trentaine d'exposants, tant la demande était forte après 18 mois sans manifestation.



Le vide-greniers d'Orphin jouit depuis quelques années d'une très bonne réputation en termes d'organisation et d'accueil dans un cadre verdoyant, avec le parking à proximité. Cette manifestation nécessite au minimum 4 mois de préparatifs avec des inscriptions par correspondance uniquement.

Avec l'aide de Benoît Ribault et Jacky Vanson, conseillers municipaux, le site a été aménagé (parking et entrée) avec un protocole sanitaire rigoureux. Pas moins de 26 bénévoles de l'Amicale ont œuvré pour que ce vide-greniers se déroule dans les meilleures conditions avec notamment une bonne communication alentours et avec les exposants en amont et le jour J un système de pré-commande et livraison des repas sur les stands par nos jeunes : Manon, Gaëtan, Jean et Tanguy. Andrée a battu son record de fabrication de gaufres, toujours très appréciées des petits et grands.

Un temps magnifique a permis à tous, exposants comme visiteurs, de réaliser de bonnes affaires mais aussi de renouer des contacts, de retrouver la convivialité qui nous a tous manqué ces derniers temps. Les très bons retours de nos exposants demeurent notre plus grande satisfaction.

Pendant les vacances de la Toussaint, le mercredi 27 octobre, 16 jeunes collégiens et lycéens (ayant un membre de leur famille adhérent à l'Amicale d'Orphin), accompagnés par Matthieu Rolland, ont pu participer gratuitement à une **Sortie Escape Game à Rambouillet**.



Par équipe de 5 ou 6, ils ont dû exploiter toutes leurs ressources pour résoudre ensemble les énigmes de Big Brother pour les plus jeunes, Entre deux Mondes et la Disparition, pour les plus âgés.

Eclats de rire, cris, entraide ... ils ont passé un bon moment de jeu suivi d'une collation pour se remettre de leurs émotions.

Après une année blanche pour cause de crise sanitaire, l'Amicale envisage de reprogrammer des sorties (Bowling, Escape Game, parc à thème) grâce aux bénéfices de la vente de sapins organisée encore cette année, pour la 3^e fois. Une opération montée pour nos jeunes mais aussi pour les villageois qui peuvent ainsi se procurer sur Orphin des sapins français de grande qualité à prix équivalent aux jardineries alentours. A noter que cette opération permet également de reverser au Téléthon 2 € par sapin vendu.



21 enfants de 3 à 10 ans étaient inscrits cette année au stage multisport de la Toussaint, animé par Lynda Marioni, assistée de Jean Landouc'h. Les enfants ont pu faire du sport, dans la salle comme en extérieur, 4 demi-journées par groupe, pour leur plus grand bonheur.





VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Madame Hélène GERONIMI, sous-préfète de Rambouillet est venue à Orphin le 30 septembre 2021.

Après la visite du village, elle a rencontré un agriculteur qui lui a expliqué son métier à travers les saisons.

Un métier passionnant et enrichissant malgré les contraintes des nouvelles réglementations.



ORPHI'TEAM

L'association Orphi'team a organisée en 2021 pour les enfants de la commune trois manifestations :

- une chasse aux trésors le 3 octobre,
- une soirée Halloween le 31 octobre
- le marché de Noël le 4 décembre.

LA GAZETTE **Orphi Team**

VOL. 017 - NO. 09

MAIS OÙ EST PASSÉE LA FAMILLE DROUETTE ?

VENEZ NOMBREUX

DIMANCHE 3 OCTOBRE
15H À 18H

OUVERT À TOUS

3€ PAR PARTICIPANT

VENEZ AIDER LE DÉTECTIVE ORPHI DANS SON ENQUÊTE

UNE RÉCOMPENSE POUR CHAQUE DÉTECTIVE EN HERBE



UNE GRANDE CHASSE AUX INDICES EST LANCÉE, SAURAS TU TOUS LES RETROUVER POUR SAUVER LA FAMILLE DROUETTE ?

LE QUARTIER GÉNÉRAL SERA INSTALLÉ DEVANT LA SALLE DES FÊTES.

EN VENTE À LA BUVETTE: BOISSON & CRÊPES POUR PRENDRE DES FORCES

DANS LE RESPIRÉ D'UNES COSSÉENNES-SANTÉ AIDÉS

ACTIVITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Orphi Team

HALLOWEEN



ALORS QUE LA NUIT GORGONNE LE JOUR, QUE LE FROID ENVAHI LES RUES, QUE L'HYVER S'ANNONCE, VOICI QUE SURGENT UNE MAUVILLE BIEN PLUS TERRIFIANTE ENCORE

LES MONSTRES SONT DE RETOUR

31 OCTOBRE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE **17 Heures 30**

PARCOURS DANS LE VILLAGE POUR TERRORISER LES HABITANTS ET RÉCOLTER DES BOMBONS

APRÈS LA BALADE DÉFILÉ SON ET LUMIÈRE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Activité sous la responsabilité des parents



REPAS DES AINÉS

Après hésitation dû au contexte sanitaire, madame le maire a souhaité maintenir cette rencontre annuelle.

Le mercredi 8 décembre 2021, les aînés de la commune munis de leur pass sanitaire ont eu la joie de se retrouver au Relais de Poyers pour déjeuner et partager un agréable moment qui leur avait tant manqué l'an passé.



TÉLÉTHON

Vendredi 3 décembre 2021, dans le cadre de leur parcours citoyen et de la sensibilisation au handicap, tous les élèves de l'école ont réalisé des photophores pour répondre au thème de cette édition 2021 « Lumières sur le Téléthon ».

L'association USEP Orphin s'est mobilisée avec la mairie, le comité des fêtes, Orphi'team, l'amicale d'Orphin et Viet Vo Dao. Plus de 800,00 € de dons ont été collectés. Bravo aux enfants qui ont écrit TELETHON 21 avec les photophores.





11 NOVEMBRE

Après une année de restriction, un grand nombre d'Orphinois ont répondu présents à la commémoration du 11 novembre.

Madame le maire entourée des élus, de monsieur Laurent AGIER président de l'Union Départemental des Sous-Officiers en Retraite (UDSOR), de monsieur Maurice ZEVACO, président honoraire de l'UDSOR, des gendarmes de la brigade d'Ablis et d'un enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe (R) se sont recueillis au Monument aux morts.

Le maître de cérémonie, monsieur Marc TROUILLET adjoint au maire, annonce la lecture du message de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, par madame le maire.

Après les dépôts de gerbes devant le Monument aux morts et un temps de recueillement, les élèves ont entonné en chœur la Marseillaise dirigée par madame Mélanie COUETTE, directrice de l'école et accompagnée par madame Isabelle LAFON et monsieur Robert BARBE.

L'assemblée s'est mise en cortège derrière les porte-drapeaux pour se rendre :

- au cimetière : après appel des noms par monsieur Kodjo LOKKO, adjoint au maire, fleurissement par les élèves des tombes des 13 Orphinois,
- à la croix de Lorraine : madame Martine ALFRED, adjointe au maire, a rendu hommage aux trois Orphinois qui ont payé de leur vie, leur élan, pour défendre la nation. Mesdames Nathalie DEMARET-PORTELLI, Laurence MORGAIN, élèves accompagnées de deux élèves ont déposé une gerbe.

Les élus ont salué et remercié les porte-drapeaux, dont monsieur Serge BURG, porte-drapeau des anciens combattants de la commune, pour leur fidèle présence. Madame le maire a invité les Orphinois munis du pass-sanitaire à se rendre à la salle communale.

À l'issue de la cérémonie, madame le Maire et monsieur Laurent AGIER Président de l'UDSOR, ont procédé à la remise des médailles et diplômes aux porte-drapeaux :

Claude METZGER, (20 ans)
Charles DANOFFRE (15 ans)
André GUERRERO (10 ans)
Roger HEILES (10 ans)

Bel exemple à suivre pour nos jeunes porte-drapeaux :

Sébastien CHOUCHA
Florian MOREL
Roman TURLURE
Enzo ZITO
Théo ZITO

Cette matinée s'est terminée par un moment convivial.







*Janny Demichelis, maire,
et les conseillers municipaux
vous souhaitent une bonne année 2022*